Le DLAL FEAMP

« Côte d'Emeraude Rance et Baie du Mont Saint-Michel »

Développement local mené par les acteurs locaux









Le DLAL FEAMP : c'est quoi ?



- FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- DLAL : Développement Local Mené par les Acteurs Locaux
- GALPA: Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture
- Mesure « territorialisée » du FEAMP
- Des stratégies locales définies par et pour les acteurs locaux
- Projets territoriaux au bénéfice des filières pêche et aquaculture









23 GALPA en France dont 8 GALPA bretons

19,9 M€ de FEAMP











Le DLAL FEAMP en Bretagne :

8,5M € de FEAMP

8 GALPA











Jusqu'à 80 % d'aide publique



© Maison de la Baie

- Projets de développement territorial
- Collectifs et innovants
- Au bénéfice des filières pêche & aquaculture

- 80% de subvention (40% FEAMP et 40% Région) et 20% d'autofinancement
- Commission Mer & Littoral : instance de sélection des projets et d'animation du programme
- Composition CML: 49% acteurs publics (élus, lycées maritimes, CCI...) 51% acteurs privés (professionnels, associations...)









GALPA CERBM

« Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture – Côte d'Emeraude Rance et Baie du Mont Saint-Michel »



© CDPMEM 22

- Une coopération du Pays de St Malo et de Dinan
 Agglomération : du Cap Fréhel à la Baie du Mont Saint-Michel
- 1,14 M € de FEAMP pour le territoire CERBM.



• 3 Baies de production conchylicole : Baies de l'Arguenon, de la Fresnaye et du Mont Saint-Michel



 Algoculture, pêche à pied et pêche de la Coquille St Jacques en plongée dans la Rance



3 points de débarque principaux pour la **pêche** : St Cast le Guildo, Saint-Malo et Cancale









Une stratégie définie par et pour les acteurs locaux

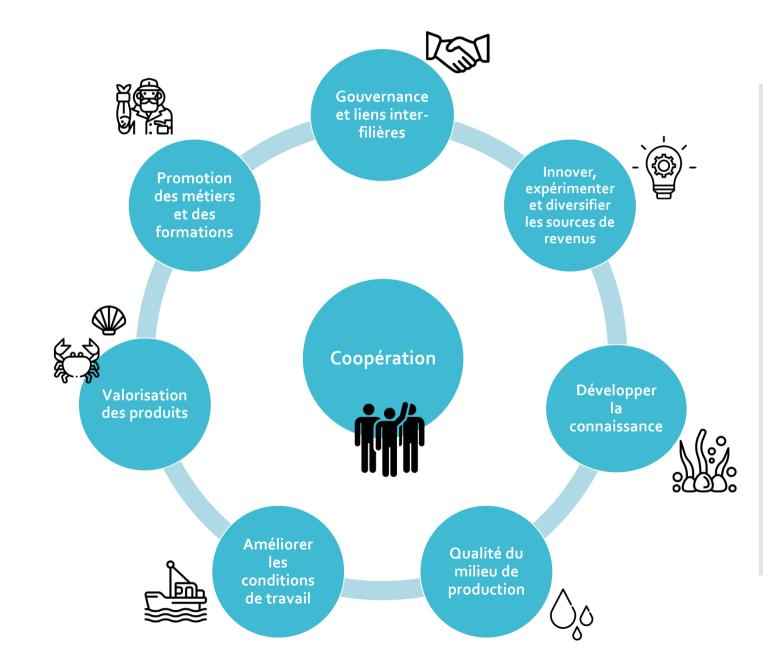


© Saint-Malo Agglomération









La qualité de l'eau dans les stratégies



© CRC Bretagne Nord

- Une thématique éligible dans tous les territoires bretons :
 - « Limiter la présence de contaminants chimiques et renforcer la gestion et la valorisation des déchets marins ou coproduits » : Pays de St Brieuc
 - « Connaissance partagée pour des pratiques durables » : Pays de Brest
- Une thématique plus prégnante pour les GALPA CERBM et Paysd'Auray-Pays de Vannes :
 - Une fiche action dédiée à la « qualité des milieux de production »
 - GALPA CERBM : 228 100 € de FEAMP soit 20% de l'enveloppe









Exemples de projets bretons

- VIGIPOL : « pollutions maritimes : de la connaissance du risque à l'action »
- VIGIPOL : sensibilisation et gestion des déchets maritimes en baie de Paimpol
- Unité de traitement de l'eau de mer pour la purification collective des coquillages en rade de Brest
- Océans plastifiés : sensibiliser la population à l'impact de nos déchets sur nos océans (Questembert Communauté)
- Profils de vulnérabilité conchylicole (Lanion Trégor Communauté, Golfe du Morbihan Vannes agglomération ...)
- Impact de la pêche professionnelle sur les herbiers de zostères du Golfe du Morbihan (CDPMEM 56, Ifremer, Cap 2000 et Eureka mer)









Exemples de projets

- Installation de sondes multi-paramètres pour la surveillance de la qualité de l'eau (Marennes-Oléron)
- Système d'alerte aux blooms toxiques (étangs mer Aude)
- Projet LEADER Pays de Brest « activités conchylicoles en Rade de Brest » : Mise en place d'actions groupées visant à améliorer la qualité bactériologique et hydromorphologique des cours d'eau.









Le projet AMICO

- AMICO : « Amélioration de la qualité MIcrobiologique des eaux COnchylicoles »
 - Axe 1 : Elaboration / approfondissement des profils de vulnérabilité conchylicoles
 - Axe 2 : Gestion de crise
 - Axe 3 : Sensibilisation multi-acteurs
- Un projet partenarial : Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, EPTB Rance Frémur Baie de Beaussais et SAGE Arguenon-Fresnaye
- Défini en concertation avec les professionnels de la pêche et de la conchyliculture
- Subvention FEAMP (40%): 23 000 €









Une idée de projet?



- Contacter l'animateur DLAL FEAMP du territoire concerné par le projet
- Plus d'information et d'exemples de projets sur le site : https://www.dlalfeamp.fr/
- Contact:

Cécile Devins – feamp.cerbm@pays-stmalo.fr – 07 70 05 18 67







